

# LE LIVRET PPE POUR LA FILIÈRE ÉLECTRICITÉ EST ARRIVÉ !

Cet argumentaire, spécifique à la filière, complète le Programme Progressiste de l'Énergie. Des fiches thématiques de focus (fiscalité, TRVE...) suivront.

**S**i avant 2004 les performances techniques et économiques étaient au bénéfice des usagers, depuis ce ne sont qu'inepties et désoptimisation du secteur de l'électricité. Ce livret pose les contours des défis de demain, comme le transfert des usages vers l'électricité au service d'une transition énergétique pour tous. Ce sujet est central, car les solutions actuelles sont, hélas, toutes portées par des logiques libérales, à contre-courant d'une maîtrise du tarif de l'électricité et d'une optimisation des ressources. Cette transition-là n'est pas accessible à tous et ne répond pas aux besoins des citoyens.

## Répondre à l'intérêt général

### Le livret propose des arguments concrets

L'exploitation des barrages sera de plus en plus contrainte dans le futur, compte tenu des conséquences déjà visibles du changement climatique sur la ressource en eau. Cela concerne aussi bien le refroidissement des centrales nucléaires que les autres usages essentiels de l'eau (eau potable, irrigation des cultures...).

L'hydrogène a du sens pour remplacer le fioul quand c'est impossible pour l'électricité (trains des lignes non électrifiées, transports lourds, fluvial, maritime...), mais pas pour supplanter l'électricité directement ! Attention à la chasse aux subventions, et aux risques de désoptimisation du mix et de surcoût pour les citoyens !

Le livret propose aussi des arguments pour défendre la nécessaire intégration des filières et des activités, depuis l'amont jusqu'à l'aval, pour optimiser techniquement et économiquement ce bien de première nécessité qu'est l'électricité. Car la priorité est de répondre à l'intérêt général par la complémentarité des énergies et la recherche de la meilleure efficacité des cycles, au meilleur coût, selon les usages.

### Maîtrise publique : le maître mot !

Parce qu'efficacité et performance énergétique doivent être accélérées, tout en bénéficiant d'un déploiement opérationnel au-delà des lois, règlements et subventions, le livret propose de les gérer à travers une structure de maîtrise publique. Outre le conseil et une expertise aux plus près des usagers, elle contrôlerait la qualité des travaux effectués à partir de l'argent public.

Pour autant, toutes ces questions ne doivent pas occulter la continuité de services dans un monde de plus en plus connecté, alors qu'aujourd'hui des restrictions sont contractualisées par de l'effacement qui impacte notre industrie et les citoyens. C'est un non-sens porté par l'idéologie libérale : celle de l'offre et de la demande. La spéculation, déjà « en marche », s'aggravera d'autant plus que les énergies pilotables seront de moins en moins présentes. Le défi pour atténuer les soubresauts de l'offre à travers les ENRs n'en est qu'à ses débuts...

N'oublions pas que la marchandisation de l'eau est déjà effective en Australie, aux USA... Accepter la marchandisation de l'électricité, ce serait ouvrir des possibles pour ceux qui s'enrichissent par la spéculation sur le travail des autres, dans des conditions toujours plus dégradées.

Il est donc urgent que salariés, usagers et élus exigent que la Nation reprenne en main ce secteur stratégique pour garantir un accès à tous et réduire les inégalités sociales, dans le cadre d'un service public intégré de l'électricité.

Le PPE pour la filière électrique est disponible sur : <http://www.fnme-cgt.fr>.

